

L'aide au développement apportée par les Hauts-de-Seine



Le Département des Hauts-de-Seine a une **politique active d'aide au développement**, ou de coopération décentralisée, depuis 2008.

Le premier objectif de cette politique est de **réduire durablement l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté de populations vulnérables** en Haïti, en Arménie, au Cambodge, au Mali (mais dans ce dernier pays, les actions sont suspendues en raison des mauvaises conditions de sécurité) et maintenant au Bénin.

Pour y arriver le département des Hauts-de-Seine s'entoure de la **compétence des ONG spécialisées**.

Il confie à des associations de professionnels qualifiés la mise en œuvre de programmes intégrés, pluriannuels et circonscrits à une zone d'intervention définie. Des programmes qui doivent, in fine, permettre aux populations ciblées de devenir les véritables acteurs de leur développement.

Pour permettre in fine aux populations bénéficiaires de devenir les véritables acteurs de leur développement, le Département souhaite que **les actions se conforment aux orientations suivantes** :

- être inscrites dans les orientations nationales du pays d'intervention ;
- permettre la réappropriation par les bénéficiaires des actions du programme et le renforcement de leurs capacités, au moyen de formations, de sensibilisations et de transferts de compétence. L'implication de la société civile et institutionnelle, notamment au niveau local, est essentielle. Elle est à la base de l'expression des besoins, se poursuit au cours du programme et au-delà des actions financées ;
- viser une augmentation des revenus des populations, afin d'améliorer leur situation nutritionnelle et de combattre durablement contre la pauvreté.

Pour les actions relevant du secteur agricole :

- développer les filières dans leur ensemble, de la production à la commercialisation ;
- privilégier les méthodes de production durable adaptées au contexte local ;

- accompagner les actions de mesures sociales, telles que l'information, la formation, la participation des bénéficiaires, etc.
- encourager la commercialisation équitable visant à maximiser les revenus des producteurs.

Pour les actions relevant du secteur de l'eau :

- veiller à insérer le programme dans une optique de gestion équilibrée des ressources en eau ;
- privilégier les projets ayant recours à une expertise locale ou renforçant l'émergence de cette expertise, dans le cadre d'une mise en concurrence ;
- accompagner la mise en place de ces actions de mesures sociales, telle que la formation des bénéficiaires, usagers ou comités de gestion, etc.

Pour les actions relevant de la résorption de la malnutrition :

- privilégier l'utilisation de produits locaux simples et accessibles et la production locale de produits nutritifs ;
- associer dès que possible les centres de santé ;
- accompagner les actions de mesures sociales, telles que l'information, la formation, la participation des bénéficiaires, etc. visant à leur réappropriation.

D'une façon générale, et afin d'augmenter l'efficacité de l'aide, la gestion des programmes doit être axée sur les résultats : l'intervention doit s'harmoniser avec l'action d'autres acteurs du développement intervenant sur la zone ; le Département est particulièrement attentif au suivi et à l'évaluation des programmes mis en œuvre, fondés sur le cadre logique et des missions d'évaluation interne. L'analyse de ces actions pourra par ailleurs contribuer à la capitalisation de l'expérience issue du programme ; l'aide s'attache à être investie le plus directement possible en faveur des bénéficiaires.

Arménie

Poursuite du programme de développement de filières agricoles et d'élevage au Tavouch, région frontalière (Nord-est du pays)

Depuis janvier 2009, le Département appuie à hauteur de 3,2 M€ un programme destiné à réduire l'émigration des arméniens en redynamisant l'économie du Tavouch.

Les investissements réalisés ont permis d'augmenter la surface arable de plus de 1 500 ha (réhabilitation de 20 km de réseaux d'irrigation), de renouveler le cheptel local (une ferme de référence et 5 micro-fermes ont été créées), de démarrer la vente de fromages de qualité à forte valeur ajoutée, et d'initier la formation des bénéficiaires en termes d'élevage et de gestion.

En 2015, les volets engagés seront poursuivis par l'extension d'un réseau d'irrigation dans un village frontalier, la consolidation de la ferme de référence, sa fromagerie et les micro-fermes villageoises, ainsi que l'accompagnement des bénéficiaires pour leur permettre de valoriser leur production au delà de l'autoconsommation et de la vente locale.

La VIIe phase du programme de développement agropastoral de la région du Tavouch a été approuvée lors de la commission permanente du 15 décembre 2014 et sa mise en oeuvre confiée au *Fonds Arménien de France*.

En savoir plus : [Consulter la fiche pays et découvrir le programme](#) [1]

Cambodge

Poursuite du programme d'appui aux petits agriculteurs familiaux de la Province de Siem Reap (Nord-ouest du pays)

Plus de 2 M€ ont été consacrés à des actions qui ont permis d'accompagner les agriculteurs pour diversifier et améliorer leur productivité en termes de maraîchage, riz et petit élevage, et améliorer la commercialisation de leur production.

Pour l'année 2015, les orientations seront poursuivies et permettront :

la diversification et l'amélioration de la productivité en termes de maraîchage, riz et petit élevage en s'appuyant sur l'agro-écologie ;

l'amélioration de la qualité, de la quantité, et de la régularité de l'offre disponible et, en conséquence, de la commercialisation.

En savoir plus : [Consulter la fiche pays et découvrir le programme](#) [2]

Haïti

Poursuite de l'appui aux producteurs de cacao dans le Nord et extension du programme au Sud de l'île

Le Département appuie depuis octobre 2008 le développement agricole haïtien à hauteur de 2,2 M€.

Les investissements réalisés ont permis de :

produire le premier cacao fermenté du pays, dont le volume exporté est passé de 72 à 125 t en 2013 ;

renforcer la Fédération de cacao du nord (FECCANO) : 7 coopératives, 3 000 membres, et une capacité de transformation du cacao de 450 t par année ;

établir des contrats commerciaux et liens durables avec deux acheteurs français importants : Ethiquable et Valhrona ;

augmenter les revenus des producteurs de 0,25 USD à 0,95 USD par livre.

Pour l'année 2015, l'appui départemental doit permettre de :

- poursuivre les activités initiées au Nord (consolider les techniques de fermentation auprès des producteurs, notamment les nouveaux venus, appuyer la gestion des coopératives et la commercialisation) ;

- d'étendre ces activités au Sud du pays, seconde zone à fort potentiel pour la production

cacaoyère ;

- constituer un organisme de coordination de la filière à l'échelle nationale.

En savoir plus : [Consulter la fiche pays et découvrir le programme](#) [3]

Bénin

Identification des actions à mener

En 2015, le Département souhaite **identifier une filière agricole porteuse** à l'échelle du pays à laquelle il pourrait utilement adosser son soutien. Une collectivité partenaire sera déterminée ultérieurement, en fonction de la filière retenue

La sensibilisation des Alto-séquanais à la solidarité internationale

Le Département valorise, par le biais de son dispositif **Initiatives Jeunes Solidaires**, l'engagement de jeunes alto-séquanais (18-30 ans) en faveur de projets d'aide au développement et de solidarité internationale. Depuis 2009, ce dispositif a permis au Département de financer **210 projets** de solidarité internationale à hauteur de 0,66 M€ et **935 jeunes** ont été accompagnés dans leurs initiatives.

[Découvrir le dispositif Initiatives Jeunes Solidaires](#)[4]

L'adhésion à Cités-Unies France

Enfin, le Département maintient son adhésion à [Cités-Unies France](#), [5]. Le Département est adhérent de cette association depuis 2011. Il y assure par ailleurs la présidence du groupe-pays Arménie.

L'adhésion au titre de l'année 2015 a été approuvée par la commission permanente le 15 décembre 2014.

Tags:

[coopération décentralisée](#) [6]

[Hauts-de-Seine](#) [7]

[Arménie](#) [8]

[Bénin](#) [9]

[Cambodge](#) [10]

[Haïti](#) [11]

[Mali](#) [12]

categories:

[Coopération décentralisée](#) [13]

[Hauts-de-Seine](#) [14]

[Tweet](#) [15]

Tuesday, 2 June 2015

Source URL (retrieved on 06/07/2020 - 05:12): <http://patrickdevedjian.fr/laide-au-d%C3%A9veloppement-apport%C3%A9-par-les-hauts-de-seine/762>

Links:

[1] <http://www.hauts-de-seine.net/economie-emploi/cooperation-internationale/lutte-contre-linsecurite-alimentaire/armenie-la-cooperation-entre-le-departement-et-la-region-du-tavouch/>

[2] <http://www.hauts-de-seine.net/economie-emploi/cooperation-internationale/lutte-contre-linsecurite->

- alimentaire/cambodge-la-cooperation-entre-le-departement-et-la-province-de-siem-reap/
[3] <http://www.hauts-de-seine.net/economie-emploi/cooperation-internationale/lutte-contre-linsecurite-alimentaire/haiti-le-soutien-de-la-filiere-cacao/>
[4] <http://www.hauts-de-seine.net/economie-emploi/cooperation-internationale/initiatives-jeunes-solidaires/>
[5] <http://www.cites-unies-france.org/>
[6] <http://patrickdevedjian.fr/tags/coop%C3%A9ration-d%C3%A9centralis%C3%A9e>
[7] <http://patrickdevedjian.fr/tags/hauts-de-seine>
[8] <http://patrickdevedjian.fr/tags/arm%C3%A9nie>
[9] <http://patrickdevedjian.fr/tags/b%C3%A9nin>
[10] <http://patrickdevedjian.fr/tags/cambodge>
[11] <http://patrickdevedjian.fr/tags/ha%C3%AFti>
[12] <http://patrickdevedjian.fr/tags/mali>
[13] <http://patrickdevedjian.fr/blog/coop%C3%A9ration-d%C3%A9centralis%C3%A9e>
[14] <http://patrickdevedjian.fr/blog/hauts-de-seine>
[15] <http://twitter.com/share>